



DISCOURS DU MAIRE SUR LE BUDGET 2019

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Votre conseil municipal adopte ce soir le budget de fonctionnement de votre municipalité pour l'année 2019. Lors de sa préparation nous avons pris en compte le dépôt du nouveau rôle d'évaluation pour les années de 2019 à 2021, qui a eu pour effet d'accroître la valeur moyenne des propriétés de près de 3,5%. Pour certains propriétaires cette augmentation peut être moindre ou supérieure à ce taux selon leur propre situation.

Le budget 2019 équilibré permet aussi de fournir des services municipaux de qualité et de poursuivre la consolidation et l'entretien de nos infrastructures publiques.

Faits saillants

Le budget 2019 atteint 14,6 M \$, soit une augmentation de 883 600 \$ représentant 6,4 %. Les principaux faits saillants sont :

- le maintien du taux de la taxe foncière générale pour le secteur résidentiel pour une troisième année consécutive;
- le maintien du taux de taxe pour les immeubles non résidentiels pour une deuxième année consécutive.

Une propriété, dont la valeur moyenne inscrite au nouveau rôle d'évaluation est de 431 125 \$, verra son compte de taxes varier entre 1,45 et 2,86 %, en raison de l'ajustement des tarifications (entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts) et du dépôt du nouveau rôle.

Taxes foncières générales

Pour le secteur résidentiel, le taux de taxe demeure à 66,16 cents du 100 \$ d'évaluation, soit le même taux qu'en 2017 et 2018. Le taux pour les immeubles non résidentiels demeure à 1,30 \$ du 100 \$ d'évaluation, soit le même taux qu'en 2018.

Tarifications

Les tarifications appliquées varient en fonction du coût réel et sont établies comme suit :

	Année 2018	Année 2019	Écart \$ 2019-2018
Tarification de la dette du réseau d'aqueduc	53 \$	250 \$	- 18 \$
Tarification de l'entretien du réseau d'aqueduc	215 \$		
Tarification de l'entretien du réseau sanitaire	130 \$	130 \$	- 5 \$
Tarification de la dette du réseau sanitaire (/100 \$)	0.0037 \$		
Tarification de la dette du réseau sanitaire (fixe)	4.60 \$		
Tarif pour la gestion des matières résiduelles	169 \$	169 \$	0 \$
Tarif de la vidange des installations septiques	100 \$	100 \$	0 \$

Variations budgétaires

Revenus

Le budget 2019 présente une hausse des revenus de 6,4% par rapport au budget précédent. Les revenus supplémentaires de 883 600 \$ découlent principalement des ajouts au rôle d'évaluation et des nouvelles tarifications de secteur pour un montant total de 721 100 \$. Les revenus de droits de mutations immobilières augmentent de 40 000 \$. Les revenus d'autres services rendus représentent une augmentation de 63 000 \$.

Dépenses

Le budget 2019 présente des dépenses additionnelles de 533 600 \$ par rapport au budget de 2018. Les principales variations sont celles-ci :

- Entretien de la voirie locale : 62 900 \$
- Loisirs, culture et vie communautaire : 178 100 \$
- Frais de financement : 271 300 \$

Affectations

Les affectations comprennent principalement les remboursements de capitaux sur les emprunts. Ainsi, les remboursements des emprunts augmentent de 385 200 \$, ceci étant attribuable à plusieurs projets tels que le ponceau de la chapelle, l'amélioration de la zone communautaire et du chemin du Tour-du-Lac Nord, de même que l'augmentation naturelle des remboursements de capitaux.

Consolidation des infrastructures municipales

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2019-2021 s'élève à 10,8 M\$, dont 6,1 M\$ en 2019.

L'essentiel du PTI se situe au niveau de petits projets à l'exception de trois éléments majeurs :

- La réfection de la Traverse de Laval à hauteur de 3,6 M\$ qui sera réalisé seulement si la Municipalité obtient une subvention majeure ;
- Un programme de réfection des chemins locaux de la municipalité, soit un investissement de l'ordre de 1 M\$;
- L'achat et l'installation de nouveaux panneaux indicateurs de vitesse (40km/h) pour réaliser notre projet de réforme des limites de vitesse sur l'ensemble du territoire de la municipalité.

Des investissements sont également à prévoir pour la protection de l'environnement. Mentionnons l'installation de bacs à sédiments pour 300 000 \$, et d'une station de lavage pour les kayaks et planches à pagaie pour 150 000 \$.

De plus, plusieurs bâtiments municipaux ont besoin d'être rénovés, comme le club nautique et le centre communautaire, pour des travaux estimés à près de 130 000 \$.

Enfin, comme plusieurs le savent déjà, notre piscine municipale est à bout d'âge. Nous prévoyons donc procéder à l'élaboration des plans et devis pour des coûts estimés à près de 170 000 \$.

La Municipalité est en attente d'un nouveau programme de subvention comme celui sur la Taxe sur l'essence et contribution du Québec 2014-2018 (TECQ) qui avait permis de réaliser des projets d'infrastructures prioritaires pour plus de 2 M\$.

Service de la dette

Pour 2019, le service de la dette augmente de plus de 650 000 \$, soit une augmentation de 33 %. Le service de la dette comprend les dettes des secteurs (taxes de secteur), celles payées par l'ensemble des citoyens ainsi que les intérêts versés sur les emprunts des subventions (provincial).

En terminant, je tiens à souligner la contribution de tous les employés de la municipalité qui mettent tout en œuvre pour offrir des services de qualité à la population.

Et je désire vous remercier, résidents et résidentes de Lac-Beauport, pour votre confiance; soyez assurés de notre entière collaboration.

Michel Beaulieu, maire